

# Que sont nos paroisses devenues?

• • • Charles Hussy, Genève Professeur honoraire de l'Université de Genève. animateur liturgique

Face à la baisse du recrutement des prêtres, aux difficultés pratiques de desserte et de nomination des clercs, des Unités pastorales (UP) ont été créées dans l'aire francophone. Ces UP « se donnent des modes concertés d'action leur permettant, sur une base permanente et sur un territoire plus grand, d'assurer ensemble l'exercice des rôles paroissiaux dans toutes leurs dimensions, tout en respectant des éléments spécifiques à chaque paroisse. Elles mettent en commun des forces de tous genres et des actions variées. »1

Dans le diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg, les UP furent définies en juin 2004 comme « un ensemble de paroisses voisines réunies pour constituer un cadre approprié à l'accomplissement du service pastoral de l'ensemble ».

Une nuance apparaît entre la première définition, ouverte, proposée par le portail du catholicisme et la seconde signée par Mgr Bernard Genoud : nos décideurs diocésains limitent leur effort à une réorganisation pastorale autour des effectifs de prêtres encore disponibles. Plus grave est le raisonnement implicite de leur gestion de cette crise. Ne pouvant plus animer régulièrement les modestes territoires paroissiaux voués, tôt ou tard, à la fermeture des églises, on privilégie ainsi une économie de la « desservance », avec le mot d'ordre d'une mobilité géographique vers les grandes unités encore pourvues - pour combien de temps ? - de ministres de l'eucharistie. C'est là une stratégie de repli : toute paroisse n'est plus d'emblée le lieu obligé du rassemblement dominical et les laïcs ne sauraient diriger seuls une communauté.

Une stratégie de déploiement de nouveaux rôles paroissiaux serait autrement audacieuse : faire appel à des laïcs choisis par les paroissiens, reconnaître une autonomie aux communautés locales en établissant, dans un Synode diocésain, des règles pour encadrer les services, voire certains sacrements, et bien sûr la gestion des églises ; et ainsi, décharger les prêtres, tout en modifiant leur statut pour relancer les vocations, leur confier le rôle vital de la célébration eucharistique, du ministère sacramentel, dont la pénitence ; régénérer autant que possible, quitte à l'épurer, le réseau paroissial demeuré actif.

## Une fausse bonne idée

Les Assemblées dominicales en l'attente (ou absence) de prêtres (ADAP) sont préconisées dès 1988 au sein de

devenus, que j'avais de si près tenus, et tant aimés », écrit tristement Rutebeuf (1230-1285). Pour que l'Eglise de demain ait un nouveau visage, il faut sortir de la résignation ambiante, entretenue par la passivité de Rome. qui semble rechigner à prendre en compte un véritable état d'urgence. Réflexion sur les enjeux théologiques et pastoraux des Assemblées dominicales en l'absence de prêtres.

« Que sont mes amis





<sup>1 •</sup> Définitions tirées de http://fr.wikipedia.org/ wiki/Unité\_pastorale. Google permet d'en découvrir en France, en Belgique, au Québec...



#### Que sont nos paroisses devenues ?



la Conférence des ordinaires de Suisse romande,² soucieuse de « préparer les fidèles à accepter que des célébrations autres que l'eucharistie permettent aux communautés de se rassembler pour sanctifier le jour du Seigneur ». Les ADAP devaient ainsi « permettre aux communautés de se manifester comme communautés célébrantes ».

L'idée était novatrice et généreuse. Or, dans sa grande généralité, l'expérience a fait long feu. Importée de France, peu encouragée et considérée comme provisoire, elle avait pourtant réussi à engranger une première fournée de laïcs pleins d'audace, de volonté créatrice et de sérieux. Ces candidats avaient suivi une formation et reçu un mandat de l'évêque.

En 2007, le Conseil pastoral cantonal genevois introduisit une distinction entre l'ADAP d'urgence, l'ADAP de remplacement et l'ADAP régulière (planifiée par décision du Conseil d'unité pastorale ou l'équipe pastorale). Il fut stipulé que pour cette dernière, « la distribution de la communion n'est pas souhaitable. » Une préférence en faveur du regroupement vers une église centrale fut en outre exprimée : « ...l'option pastorale donnant priorité à la communauté locale risque d'essouffler la vitalité de l'Unité pastorale. (...) Elle donne des avantages pratiques au détriment du sens ecclésial du rassemblement dominical. »3 Là encore, la stratégie est restrictive et sans grande réflexion théologique sur le sens de la communion en l'absence d'eucharistie. Le souci réel réside dans le risque d'abus ou de confusion. Cette restriction concernant la commu-

Cette restriction concernant la communion n'a pas été sans conséquence : les ADAP se sont faites rares, au point que leur tenue dans les paroisses au sein des UP est devenue l'exception (« Autant regarder la messe diffusée à la télévision! »).

Peut-être les ADAP fonctionnent-elles encore dans d'autres diocèses. Reste qu'elles ont été pratiquement sabordées dans notre Eglise locale. Comme toute réforme dictée par une réalité subie, - réforme non proactive en conséquence, ni même consciente qu'elle programmait la mort d'une multitude d'entités paroissiales -, cette réforme fait proprement l'impasse sur la mission de tout chrétien attentif aux besoins spirituels du monde. Elle appelle une réflexion contradictoire, fondée sur la nature même de la vie de foi et le rôle de la hiérarchie. Peut-être un regard plus anthropologique a-t-il sa place dans ce débat?

#### La communauté

La foi chrétienne est incarnée, faut-il le rappeler ? Elle se partage d'abord au quotidien, dans une communauté locale, elle-même reliée du bas vers le haut à l'Eglise universelle. Mais la foi n'est pas quelque chose qui s'acquiert, qu'on garde ou qu'on perd, ni d'ailleurs qu'on transmet ; la foi s'exerce... Elle vient d'en bas, de l'intérieur de l'être, par un don gratuit, et surtout elle s'enracine dans le réseau de relations où s'insère l'individu.

Le terreau paroissial ou communautaire, tel un jardin entretenu dans les règles de l'art, a donc besoin de jardiniers conscients qu'ils ne sont pas maîtres des



<sup>2 •</sup> Cf. le document « ADAP-Directives de la Cor pour la Suisse romande de juin 1988 », in Evangile et Mission n° 26.

<sup>3 •</sup> CP Genève, Les ADAP à Genève, novembre 2007, p. 3. En 2006, la Commission de liturgie de Genève reprend un document français (C.L.D. ADAP) affirmant que « la communion eucharistique est la réalisation la plus pleine et la plus souhaitable » (...du geste de rencontre avec Dieu et avec les frères)

conditions locales. Etre au service des crovants procède du même impératif d'attention aux signes de l'Esprit. L'institution ecclésiale a été fondée pour travailler à la vigne du Seigneur et organiser la moisson. Il semble cependant que la pastorale en place ait perdu de vue cet enracinement primordial, obéissant aux règles simples et essentielles de la vie, et oublié que le presbyterium est avant tout une instance d'écoute, d'enseignement, de mise en présence du Christ. C'est Dieu qui assure la croissance.

Comme la vie elle-même. la foi se nourrit du local. On se souvient des plaidoyers de Joseph Moingt pour une ecclésiologie ascendante. Tout être humain développe une identité dans un groupe, sa nature sociale le met en situation de prendre assise dans un lieu et une durée. C'est par ses relations aux autres qu'il se construit ; c'est donc en communauté qu'il cultive et développe les dons de l'Esprit, amour, sagesse, intelligence, approche et méditation des Ecritures. C'est dans son Eglise locale qu'il développe ses charismes, au service du prochain dans la diaconie, qu'il partage les joies et peines d'autrui, qu'il donne de son temps pour l'administration de sa paroisse ou l'animation de la liturgie. Sa foi s'enracine au sol et la hiérarchie ecclésiale a pour rôle essentiel de guider sa quête de Dieu, qui s'opère en communauté. En conséquence, le croyant n'a pas seulement besoin de rencontrer Jésus dans une eucharistie dominicale - n'importe où, fût-ce dans un lieu central censé « faire Eglise ». L'envoyer participer à une messe dans un rayon de déplacement raisonnable ne résout en rien le dilemme qui est le sien entre enracinement et besoin spirituel. D'ailleurs, le fidèle ne constitue pas, finalement, le

cœur du problème, mais bien le manque de prêtres. Or l'extensibilité par fusion des territoires paroissiaux a malheureusement des limites et il ne suffit pas de décréter la mobilité des récipiendaires ou le covoiturage pour faire face à la crise installée des ministres. Allons plus loin : une Ealise désincarnée, qui méconnaîtrait l'importance du local, du quotidien, du relationnel en général, trahirait la promesse du Royaume, pour lequel le Christ a tout sacrifié en affirmant qu'il est déjà présent au plus profond de nos vies, donc des communautés (paroissiales ou « de base ») qui souhaiteraient pouvoir assurer ellesmêmes une pastorale des personnes et les services.

Nos Eglises d'Occident connaissent ainsi un échec à triple dimension : manque d'attractivité du sacerdoce, faible estime des laïcs et, au bout de la chaîne, dilution du lien communautaire. Si le recrutement des prêtres est désormais frappé de régression rédhibitoire, alors d'autres formes de délégation ministérielle paraissent s'imposer.





#### Que sont nos paroisses devenues ?



Car on s'éloigne de la reconnaissance du peuple de Dieu du dernier Concile, projet grandiose qui a fait des fidèles des acteurs et non plus seulement les bénéficiaires d'une œuvre accomplie par des clercs.4 On s'éloigne de la réflexion de Paul VI affirmant que « la participation du peuple saint n'est pas facultative » (Lumen Gentium) et de celle de Pie XII écrivant déjà, dans son encyclique Mediator Dei : « L'offrande du peuple aussi appartient au culte liturgique lui-même. » Issue d'un peuple, l'assemblée doit faire corps, être ouverte à l'universel, célébrer l'événement du Salut et faire offre véritable de renouveau spirituel.

### Revitaliser l'Eglise

Célébrations de la Parole sans communion : voilà une mesure, mineure, révélatrice d'un état d'esprit. Le clergé craint de voir les fidèles s'habituer à communier lors des célébrations dominicales animées par un laïc, pensant qu'ils s'imaginent, à la longue, participer à une authentique messe. Il redoute la pratique des frères protestants dont le modèle ferait école. Mais prier en assemblée dominicale devant un tabernacle fermé à clé a quelque chose de frustrant, au point d'indigner certains paroissiens. Car si vraiment le peuple est un acteur non facultatif de la célébration eucharistique, la réception de la communion ne saurait relever du seul bon plaisir des clercs, comme s'ils en avaient la pleine et exclusive discrétion.

Retirer, réserver, concentrer la pratique eucharistique autour de la présence d'un prêtre, alors même que c'est le sacerdoce qui fait défaut, cela ressemble au serpent qui se mord la queue ou tout au moins à l'illusion de pouvoir guérir un mal par un autre. On prend bien pourtant le risque de déléguer la communion pour des malades ou des personnes isolées.

Nul doute que la communion doit demeurer liée à l'eucharistie. On ne saurait l'encourager en ADAP au seul motif de satisfaire la dévotion individuelle, en évacuant l'idée d'un Jésus nourrissant la foule. L'assemblée doit donc savoir qu'elle participe, par la communion, à l'eucharistie de la paroisse centrale.

Mais l'interdit procède d'un manque de confiance. Si l'on souhaite maintenir vivantes les communautés chrétiennes. il faut leur accorder une certaine licence. afin que l'assemblée dominicale conserve une certaine valeur. Sans quoi l'on consent délibérément à les voir s'éteindre, dans un sentiment général d'abandon, s'appuyant sur l'idée que la préférence pour la « messe ailleurs » l'emportera chez les « meilleurs » fidè-

Ce dilemme dépasse de loin la seule question de l'ordination d'hommes ou de femmes non célibataires. Privée de réforme des ministères et de réorganisation communautaire dans l'esprit des premières Eglises, intégrant la vitalité de nouveaux croyants unis par le lien communautaire, l'Eglise frappée d'anorexie se meurt. Si elle se résigne à abandonner des territoires qu'elle a ensemencés depuis des siècles, par manque d'imagination, de foi et de courage, c'est son existence même qui sera mise en cause.

Ch. H.



Cf. le site http://www.ceremoniaire.net/ depuis1969/gitton/vaticanll-liturgie.html du Père Michel Gitton.